

AMAPMONDE GACILLIENNE

Compte-rendu de l'assemblée générale du 30/05/2012 .

Nous remercions Julien Chedeville et Jean-Michel Coulon du GAEC Potager de TRELO, qui nous ont aimablement accueilli dans leur exploitation qu'ils nous ont fait visiter, ce qui nous a donné l'occasion de cueillir d'excellents radis.

Les Faits marquants

On constate une stabilité du nombre d'adhérents avec une cinquantaine de familles. Les départs ont été compensés par de nouveaux arrivants.

Nous avons le plaisir de compter dans nos producteurs une nouvelle productrice de fromages de chèvre : Marie-Claude Nicolas et 12 contrats ont été signés. C'est un bon départ car ce sont les contrats qui permettent à nos producteurs d'assurer une stabilité pour leurs productions pour une période allant actuellement entre 6 mois et un an.

On voudrait rappeler que l'adhésion à une AMAP n'est pas qu'un simple acte d'achat de produits et qualité et de proximité mais aussi un soutien aux producteurs locaux et une solidarité, ce qui peut induire l'acceptation de certains aléas (volumes liés à la production conséquence d'une météo défavorable pour la production végétale ou un manque de réussite pour la production animale)

A propos des contrats, une réflexion prend corps pour aller vers des contrats annuels. Aujourd'hui, on a des contrats annuels uniquement pour les œufs mais faire 2 contrats par an amènent une certaine lourdeur car il faut récolter les chèques 2 fois dans l'année et ne tiennent pas compte de la solidarité.

Vous noterez que la solidarité joue dans les deux sens. A titre d'exemple Philippe Rouxel ajoute gratuitement des œufs s'il estime que les œufs sont trop petits à l'issue du renouvellement d'une partie de ses poules pondeuses.

Pour les légumes, cet engagement annuel permettrait d'éviter les remboursements des légumes payé par le Potager de Trélo pour les personnes qui ont arrêté les contrats, ce qui n'est pas très normal étant donné les aléas climatiques cités ci-dessus.

Pour les poulets, on pourrait aussi éviter les comptes d'apothicaire pour passer à un mode plus simple pour le poulet : petit, moyen, gros avec solidarité quand ils sont plus petits que prévu (sachant que certaines fois ils seront plus gros que prévu).

Les permanences

Théoriquement chaque adhérent doit effectuer 3 permanences/an (ce qui sera inscrit dans le prochain contrat annuel d'adhésion), dans la réalité, certains en font une et d'autres six ou sept. Il est bon de rappeler que l'on peut ajuster sa permanence en fonction de ses contraintes horaire parfois contraignantes, par exemple faire la permanence de 18h30 à 19h15.

Les référents

Pour les pommes, après plusieurs années de bons et loyaux services, Jean-Marc Bourneuf laisse sa place. Monique Rollo va étudier les possibilités pour prendre le relais, ce qui n'est pas évident car il faut aller chercher les pommes à Saint Marcel ou Ploermel. En effet, SCEA LATAPIE ne peuvent se déplacer pour une commande inférieure à 100 kg pour des raisons de coût.

Par ailleurs, on remercie Jean-Pierre Le Bris qui prend le poste de référent pour le fromage de chèvre à la place Régis Etienne qui reste référent pour les œufs.

Renouvellement du bureau

L'objectif du renouvellement d'1/3 du bureau n'est pas atteint faute de candidats. Le bureau est donc reconduit.

Objectifs

Il est important de rappeler que les AMAP ne sont pas des associations de consommateurs mais des associations entre des producteurs et des adhérents. Ce principe de base a été rappelé au niveau de la coordination nationale des AMAPs.

A ce titre, afin que nos producteurs puissent distribuer plus largement leur production bio en circuit court, nous retenons l'objectif de développer l'AMAP afin d'avoir plus d'adhérents.

Le plan d'action est donc de faire connaître l'AMAP, ses produits d'une fraîcheur et d'une saveur incomparable et leur diversité. Il faudra aussi bien expliquer que chacun peut s'inscrire à l'AMAP et souscrire pour un seul produit si c'est le souhait. Il semblerait que beaucoup de personnes pensent que l'offre des AMAP consiste uniquement en des paniers de légumes.

Les moyens à mettre en œuvre sont :

Edition d'une plaquette si possible en couleur qui présente l'AMAP, les produits, les producteurs, le fonctionnement par contrat et la distribuer dans les endroits où il a du passage et en tenant compte que les produits des AMAP attirent les parents de jeunes enfants, soucieux d'apporter à leur progéniture une alimentation de qualité :

- Médiathèques
- Centre-médicaux sociaux
- Maisons médicales
- Mairies
- Cantines et Comité d'établissement des entreprises
- Forum des associations de septembre
- Ne pas oublier de donner les informations à la presse et à FR3

Divers

Christophe Roger propose une visite de son exploitation le 17 juin et Philippe Rouxel le 7 octobre.
Une randonnée avec pique-nique sera proposée aux amapiens le 30 septembre.

Le budget

Vous trouverez en annexe le compte d'exploitation qui met en évidence un excédent de 701€ pour la période du 01 janvier 2011 au 30 avril 2012.